



Lycée Pablo Picasso

Fontenay-sous-Bois juin 2018,

94120 Fontenay sous-Bois

☎ 01 48 76 26 73

Site : <https://lyceepicasso.org>

SERVICE MEDICO-SOCIAL

INFIRMERIE

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h45 à 17h15, le mercredi de 8h à 13h30

Téléphone : 01 48 76 76 71

Activités

Soins courants et d'urgence

Prévention et suivi en matière de santé et de contraception : pilule d'urgence, « pass contraception »

Ecoute, relation d'aide

Conseils en santé

Mise en place et suivi de Protocoles d'Accueil Individualisé (P.A.I).

Les élèves ayant une maladie chronique nécessitant la prise de médicaments au Lycée doivent le signaler obligatoirement afin de bénéficier d'un **P.A.I.**

Les élèves porteurs d'une pathologie chronique invalidante, d'un handicap physique ou de troubles spécifiques sévères doivent se faire connaître rapidement auprès de l'infirmier, afin de remplir un dossier en vue d'une demande de **Tiers-temps** ou d'aménagement des conditions d'évaluation et d'examen.

Les élèves peuvent obtenir des renseignements, des adresses de professionnels de la santé (Centre Médico-Psychologique, Centre Municipal de santé, Planning Familial), afin de répondre à leurs problèmes personnels (risques psychiques, besoin de contraception ou questions de santé)

Le médecin scolaire effectue des visites médicales sur demande de la communauté éducative, des parents, assure le suivi des élèves en difficulté et des élèves atteints d'un handicap, contacte les familles si nécessaire, oriente vers des professionnels de santé .

L'assistante sociale du lycée est à la disposition des élèves et de leurs familles en cas de difficultés ou de préoccupations personnelles susceptibles de compromettre leur scolarité. Elle intervient également en cas de problèmes financiers liés à la scolarité (demi-pension, matériel scolaire, voyage scolaire,...). Elle a un rôle d'écoute, de conseil et de soutien afin de favoriser leur réussite individuelle et sociale. Elle peut également les orienter vers des structures extérieures adaptées à leurs difficultés. Elle est soumise au secret professionnel.

Elle est présente au lycée le lundi et jeudi de 8h15 à 17h45 ainsi que le vendredi de 14h à 17h45. Son bureau est situé dans l'infirmerie.

Le psychologue du point écoute reçoit les élèves en souffrance psychologique ou morale, visites selon un rythme mensuel : voir l'infirmier pour prise de rendez-vous.